



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'OISANS

Evaluation environnementale du SCoT de
l'Oisans

Version arrêtée le 28 janvier 2025

Version approuvée le 6 novembre 2025

Le Président, Guy VERNEY

VOTRE INTERLOCUTEUR :

Daniel AUBRON

06 74 82 82 05

d.aubron@inddigo.com



www.inddigo.com



SOMMAIRE

3.2.1. NOTE DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS POURSUIVIS PAR LE SCOT

3.2.2. RÉSUMÉ NON TECHNIQUE

3.2.3. ARTICULATION DU SCOT AVEC LES DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES

3.2.4. ÉTAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

3.2.5. JUSTIFICATIONS DES CHOIX AU REGARD DES OBJECTIFS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

3.2.6. MÉTHODOLOGIE, INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT ET MESURES ÉVITER, RÉDUIRE, COMPENSER (ERC) DU SCOT

3.2.7. CRITÈRES, INDICATEURS ET MODALITÉS DE SUIVI